

**BUDGET ANNEXE
« PARKINGS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°2**

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°2 du budget annexe « parkings »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings »	4
2.2 La dette du budget annexe « parkings »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings »	5
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings »	6
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°2	6
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°2	7
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings »	8
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2	8
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°2	9

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative qui vous est soumise se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 29 juin 2023, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ + 95,79 M€ en section d'exploitation.
- ✓ + 891,98 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + DM 1 + BS 2023	Proposition DM 2023	Total après DM 2023
Section d'exploitation	6 492,61	95,79	6 588,40
Section d'investissement	1 957,63	891,98	2 849,62

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite à la décision modificative n°2, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	0,59	6,05	6,05	0,00	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	0,92	4,61	4,61	0,00	0%
Epargne de gestion courante (EBG)	-0,33	1,44	1,44	0,00	0%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-55,0%	23,9%	23,9%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,86	0,00	0,06	0,06	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,01	0,00	0,00	0,00	0%
Résultat exceptionnel large	0,85	0,00	0,05	0,06	-1866%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	0,53	1,44	1,50	0,06	4%
Taux d'épargne de gestion	36,2%	23,8%	24,5%		
<i>Recettes réelles</i>	1,46	6,05	6,11	0,06	1%
<i>Dépenses réelles</i>	1,04	4,72	4,72	0,00	0%
Epargne brute (EBE)	0,42	1,33	1,38	0,06	4%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	28,6%	21,9%	22,6%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,41	0,42	1,28	0,85	201%
Epargne nette (ENE)	0,01	0,90	0,11	-0,80	-88%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0,7%	14,9%	1,7%		
Encours de dette (année précédente)	4,34	3,92	3,92	0,00	0%
Capacité dynamique de désendettement	10,4	3,0	2,8		

A l'exception de l'épargne nette, les soldes intermédiaires de gestion se sont améliorés au budget supplémentaire 2023. La tendance se confirme à la décision modificative n°2. Ainsi, le taux d'épargne de gestion passe de 23,8% à 24,5% et le taux d'épargne brute passe de 21,9% à 22,6%.

L'épargne nette, quant à elle, recule de 80 K€ du fait du remboursement du capital de la dette à hauteur de 851 K€. Elle s'établit à 11 K€ contre 90 K€.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « parkings »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Remboursement du capital de la dette en 2023	Intérêts de la dette en 2023	Emprunt 2023 inscrit avant DM n°2	Variation DM n°2 de l'emprunt inscrit	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023
Volume	4 344 K€	1 275 K€	114 K€	3 K€	0	3 072 K€

Dans un souci de maîtrise de la dette, le stock de dette prévisionnel au 31/12/2023 devrait baisser suite à un remboursement du capital de la dette à hauteur de 851 K€, pour s'établir à 3 072 K€.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Aucun ajustement n'est à prévoir pour les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « parkings ».

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	1,46	6,05	0,06	6,11	0,91%
Recettes de gestion courante	0,59	6,05	0,00	6,05	0,00%
013 - Atténuations de charges					
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,12	5,73	0,00	5,73	0,00%
73 - Impôts et taxes					
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	0,47	0,32	0,00	0,32	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,86	0,00	0,06	0,06	0,00%
76 - Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels	0,86	0,00	0,06	0,06	0,00%
Recettes d'ordre	0,44	0,44	0,04	0,48	9,26%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,44	0,44	0,04	0,48	9,26%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Total recettes de fonctionnement	1,90	6,49	0,10	6,59	1,48%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,08				
Total recettes de fonctionnement cumulées	1,98	6,49	0,10	6,59	1,48%

Les ajustements opérés en recettes de fonctionnement s'établissent à 96 K€, soit une variation de 1,48%. Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 6,59 M€ contre 6,49 M€ initialement :

- +55 K€ de recettes liées à des régularisations de rattachement de dépenses de fonctionnement ;
- +41 K€ de recettes d'ordre liées aux opérations de transfert entre sections.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	1,04	4,72	0,00	4,72	0,00%
Dépenses de gestion courante	0,92	4,61	0,00	4,61	0,00%
011 - Charges à caractère général	0,55	2,75	0,00	2,75	0,00%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,37	1,86	0,00	1,86	0,00%
014 - Atténuations de produits					
017 - RSA / Régularisation de RMI					
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Autres dépenses de fonctionnement	0,12	0,12	0,00	0,12	0,00%
66 - Charges financières	0,12	0,12	0,00	0,12	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations					
Dépenses d'ordre	0,48	1,28	0,01	1,29	1,15%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,48	1,28	0,01	1,29	1,15%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	1,52	6,00	0,01	6,02	0,25%
023 - Virement à la section d'investissement	0,46	0,49	0,08	0,57	16,50%
Total dépenses de fonctionnement	1,98	6,49	0,10	6,59	1,48%

Les ajustements opérés en dépenses de fonctionnement s'établissent à 96K€, soit une variation de 1,48%. Le total des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6,59 M€ contre 6,49 M€ initialement. Les mouvements concernent :

- +81 K€ de virement à la section d'investissement ;
- +41 K€ de dépenses d'ordre de transfert entre sections.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Dépenses réelles	0,93	1,33	0,85	2,18	64,0%
Dépenses d'équipement	0,52	0,91	0,00	0,91	
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)					
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)					
Total des opérations d'équipement	0,52	0,91	0,00	0,91	0,0%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Dépenses financières	0,41	0,42	0,85	1,28	200,7%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,41	0,42	0,85	1,28	200,7%
26 - Participations et créances rattachées					
27 - Autres immobilisations financières					
Dépenses d'ordre	0,44	0,44	0,04	0,48	9,3%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,44	0,44	0,04	0,48	9,3%
041 - Opérations patrimoniales					
Total dépenses d'investissement	1,37	1,77	0,89	2,66	50,4%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,17	0,19		0,19	
Total dépenses d'investissement cumulées	1,53	1,96	0,89	2,85	45,6%

Les dépenses d'investissement du budget annexe « parkings » enregistrent une augmentation de 2,85 K€, principalement due au remboursement d'un emprunt pour un montant de 851 K€.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023 avant DM	DM	Budget voté 2023 après DM	Evolution DM / Total voté 2023 en %
Recettes réelles	0,60	0,19	0,80	0,99	419,1%
Recettes d'équipement	0,43	0,00	0,00	0,00	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le					
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,43	0,00	0,00	0,00	0,0%
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers					
Recettes financières	0,17	0,19	0,80	0,98	425,8%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,17	0,19	0,80	0,98	425,8%
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)					
27 - Autres immobilisations financières					
Recettes d'ordre	0,48	1,28	0,01	1,29	1,2%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,48	1,28	0,01	1,29	1,2%
041 - Opérations patrimoniales					
Total recettes d'investissement hors virement	1,08	1,47	0,81	2,28	55,3%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,46	0,49	0,08	0,57	16,5%
Total recettes d'investissement	1,53	1,96	0,89	2,85	45,6%

Les recettes d'investissement du budget annexe « parkings » enregistrent une hausse de 892 K€ issue principalement de la perception d'une compensation financière versée par la commune d'Istres correspondant à une régularisation d'un emprunt transféré à tort en 2018 lors du transfert de la compétence « aménagement, d'entretien et de gestion des parcs de stationnement ».